

Voluit autem Sanctitas Sua ut, absente vel impedito Cancellario Apostolico, Vice-Cancellarii munera, jura et privilegia eadem sint, quæ in normâ Consilii Supremi Vigilantiæ et in Constitutionibus dictæ Universitatis continentur, exercenda ab ipso Cancellario Apostolico.

Quâ quidem in re jussus Sanctitatis Suæ præsens Decretum expeditur.

Datum Romæ ex ædibus S. C. de Propaganda Fide die VII Januarii Anno MDCCCLXXXVII.

L † S.

† JOANNES CARD. SIMEONI, Præfectus.

† D. Archiep. Tyren., Scrius.

Je suis bien sincèrement, Mes chers collaborateurs,

Votre tout dévoué serviteur,

† EDOUARD CHS, Archev. de Montréal.

CHRONIQUE DIOCÉSAIN

Par un décret du Saint-Siège en date du 7 janvier dernier, dont le texte latin est donné ci-dessus, Mgr Édouard-Charles Fabre, archevêque de Montréal, a été nommé Vice-Chancelier de l'Université-Laval.

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

19 janvier, Mr B. O'Hara, vicaire au Coteau Saint-Louis.

26 janvier, Mr J-B Bourassa, vicaire à Saint-Jean ; Mr J. La porte, vicaire au Coteau-du-Lac.

28 janvier, Mr A. St-Jean, vicaire à Sainte-Cécile.

Le 27 janvier dernier Sa Grandeur Mgr de Montréal, entourée d'un grand nombre de prêtres, a fait la bénédiction de l'église de Longueuil.

Cette imposante cérémonie avait attiré une grande foule de fidèles ; tout le monde a admiré cette nouvelle église dont les paroissiens ont le droit de s'enorgueillir.

Samedi 29 a eu lieu dans l'église Notre-Dame de Pitié le salut annuel de l'œuvre des Tabernacles. M. l'abbé Colin, supérieur du Séminaire, présidait ; il était accompagné de MM. P. Rousseau, Denis et Valois.

Avant le salut M. Colin est monté en chaire. Après avoir félicité les dames, membres de l'œuvre des Tabernacles, de leur assiduité et de leur zèle, il a dit que trois considérations devaient engager ces dames à redoubler d'assiduité et de zèle pour cette œuvre.

1. D'abord les bienfaits dont Jésus a comblé les femmes de l'Évangile et après elle les femmes chrétiennes.

2. La pauvreté où Jésus s'est réduit lui-même dans les tabernacles.

3. L'abjection volontaire et extérieure dans laquelle Il se soumet dans les missions les plus pauvres.